



AFFICHÉ
03/09/2025

2025/.....
Parafe

ARRETE N° 72 /2025

OBJET : FERMETURE DU TERRAIN D'HONNEUR DU STADE DES 3 SAPINS

Le Maire de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière ;

Vu le code général des collectivités territoriales ; et notamment les articles L.2211-11 et suivants et L.2213-1 et suivants,

Vu les dispositions du code pénal ;

Considérant que les travaux de réfection de la piste d'athlétisme autour du terrain d'honneur le rendent impraticables ;

ARRETE

Article unique : pendant la durée des travaux, le terrain d'honneur du stade des 3 sapins est impraticable et ne pourra recevoir de matchs :

Du samedi 6 septembre au dimanche 2 novembre 2025

Fait à Ozoir-la-Ferrière, le 1^{er} septembre 2025

Madame le Maire
Christine FLECK

